



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP ISSY-LES-MOULINEAUX
SAID ISSY
1 PCE D ALEMBERT
92131 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 05 25 109 472 251

Référence de l'avis : 21 92 B327876 81

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

3 RUE MICHELET

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Numéro FIP : 922 50 22 5753958789 4 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 26/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 92043

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impôts.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impôts.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP ISSY-LES-MOULINEAUX
SAID ISSY
1 PCE D ALEMBERT
92131 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Revenu fiscal de référence : 20 206

Nombre de parts : 1,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impôts.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2021

N°fiscal : 05 25 109 472 251

Déclarant 1 - Nom de naissance : SEGUI

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
		2		1,50
Détail des revenus				Total
Salaires.....		Déclar. 1 22451		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2245			20206
Salaires, pensions, rentes nets.....	20206			
Revenu brut global.....				20206
Revenu imposable.....				20206
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				559
Décote.....	-	526		
Montant net de votre imposition.....				33
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				33
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :				* 0
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				20206
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :				
Plafond total de 2019.....		Déclar. 1 15810		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....			3923	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973			
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052			
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114			
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062			
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

0,00%

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 13E GARE
SAID JEANNE D'ARC
101 RUE DE TOLBIAC
75630 PARIS CEDEX 13



3867-004135-0013-00

Vos références

Numéro fiscal (C) : 05 91 358 144 328

Référence de l'avis : 21 75 C692387 03

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

CHEZ MME KERAMSI DEBORAH

5 SQ MASSENA

75013 PARIS

Numéro FIP : 758 65 27 3774457789 3

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 22/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 75023

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP PARIS 13E GARE
SAID JEANNE D'ARC
101 RUE DE TOLBIAC

75630 PARIS CEDEX 13

KERAMSI PETER
CHEZ MME KERAMSI DEBORAH
5 SQ MASSENA
75013 PARIS

Somme qui vous est remboursée

221,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2020.

Vous serez remboursé par virement le 06/08/2021

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1020 7000 732X XXXX XXX6 077

Identifiant de la banque : CCBPFRPPMTG

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**24 005
2,75**

Revenu fiscal de référence :

Nombre de parts :

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Avis d'impôt établi en 2021

N° fiscal : 05 91 358 144 328

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : KERAMSI

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T	1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,75
		2		
Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Salaires.....		10 395		
Autres revenus imposables		16 265		
Total des salaires et assimilés (2).....		26 660		
Déduction 10% ou frais réels.....		2 666		
Salaires, pensions, rentes nets.....		23 994		23 994
Revenu brut global.....				23 994
Revenu imposable				23 994
Revenus au taux forfaitaire		Taux	12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				0
REDUCTIONS D'IMPOT (15)		Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3		3	0
Montant de la réduction d'impôt.....				- 0
Total des réductions d'impôt (20)				0
Impôt proportionnel				+ 1
Impôt total avant crédits d'impôt				1
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant déclaré		Montant retenu
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers	1			1
Montant net de votre imposition				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû (53):				* 0
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :				- 221
Solde d'impôt sur les revenus 2020 :				- 221
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

221

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (25)

24 005

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible

11

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019

Déclar. 1
15 810

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018

3 923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019

3 973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020

4 052

Plafond calculé sur les revenus de 2020

4 114

Plafond pour les cotisations versées en 2021

= 16 062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401